



## MODALITES DE CANDIDATURE

Mastère spécialisé Bâtiment à Énergie Positive BE+

### I. CANDIDATURE EN LIGNE

Le dépôt de candidature s'effectue sur notre plateforme en ligne : <https://inscriptions.mines-albi.fr>

Pour cela vous devez :

- Sélectionner le Mastère spécialisé BE+
- Créer votre compte et compléter le formulaire en ligne
- Déposer tous les documents demandés :
  - CV
  - Lettre de motivation détaillant en particulier votre projet professionnel
  - Copie des diplômes depuis le baccalauréat
  - Relevés de notes des formations post-bac
  - Programme des formations post-bac
  - Lettre(s) de recommandation
  - Copie du certificat de niveau de français pour les candidats non francophones : le niveau requis et au minimum le B2 du Cadre Européen Commun de Référence
  - Copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
  - En cas d'admissibilité : Extrait d'acte de naissance pour les candidats hors Europe. Le document doit être traduit en français par un traducteur officiel et accompagné du document original
- Régler les 60 euros de frais de candidature (non remboursable) par Carte Bancaire ou Virement Bancaire
- Valider votre candidature

Votre candidature sera effective si :

- 1- Vous avez complété et validé l'intégralité du formulaire
- 2- Vous avez déposé tous les documents avant la date limite de candidature
- 3- Vous avez payé les frais de candidature

Votre candidature sera ensuite étudiée par un jury lors des commissions mensuelles programmées à partir du mois de mars 2022.

Seuls les dossiers complets sont étudiés en commission.

Le nombre de place est limité, il est recommandé de candidater le plus tôt possible.

Date limite de dépôt de dossier : 30 juin.

### II. LA PHASE D'ADMISSIBILITE

Votre dossier sera examiné par la commission d'admissibilité qui peut soit rejeter votre candidature soit vous déclarer admissible.

Les résultats vous seront annoncés par mail.



Les étudiants déclarés admissibles par le jury, devront confirmer leur inscription en versant un acompte de 1000 euros à valoir sur les frais de scolarité (non remboursable en cas de désistement) dans les 3 semaines suivant la déclaration de l'admissibilité. À partir de mai, ce délai peut être réduit. Une instruction détaillant les modalités de paiement vous sera envoyée lors de l'annonce de votre admissibilité.

### III. L'ADMISSION

Dès réception des documents requis et du paiement de l'acompte, votre lettre d'admission vous sera envoyée par email.

Ce courrier permettra notamment aux étudiants internationaux d'effectuer les procédures administratives, notamment consulaires voire sanitaire si la situation l'exige.

Les étudiants doivent compléter leur dossier de candidature en ligne avec :

- Leur extrait d'acte de naissance pour les candidats hors Europe. Le document doit être traduit en français par un traducteur officiel et accompagné du document original
- L'attestation de bourses s'il y a lieu

### IV. L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

En juillet, vous recevrez un email du pôle recrutement d'IMT Mines Albi ([for-inscription@listes.mines-albi.fr](mailto:for-inscription@listes.mines-albi.fr)) pour vous communiquer les modalités d'inscription sur le Système d'Information de l'école.

L'inscription au Mastère spécialisé® BE+ sera validée seulement après réception des documents demandés\* et du paiement complet des frais de scolarité avant la fin août.

\*Il est notamment demandé une assurance rapatriement pour les étudiants internationaux.

### V. VOTRE ARRIVEE A IMT MINES ALBI

La rentrée scolaire aura lieu début septembre 2022. Vous pourrez finaliser les procédures administratives (distribution de la carte d'étudiant, assurance, logement, etc.).

Plus d'informations vous seront communiquées au mois de juillet 2022.